



Mairie d'Héricy

CONSEIL DES SAGES

Compte rendu de la séance plénière du 16 janvier 2017

L'assemblée plénière du Conseil des Sages s'est tenue lundi 16 janvier 2017 à 10 heures dans la salle du conseil de la mairie d'HERICY.

Etaient présents :

- ❖ Membres du collège « élus » : Sylvie BOUCHET-BELLECCOURT – Philippe LEMIRE
- ❖ Membres du collège « habitants » : Jean-Jacques BROUTY – Gisèle KAPUSTIC – Philippe BORDESSOULLES – Sophie ROMANET

Absents excusés : Jean-Marie PETIT

Secrétaire de séance : Philippe BORDESSOULLES

1) Déclaration des membres du collège « habitants » du Conseil des Sages

Le Conseil des Sages était constitué de 9 membres à la création de la structure. Le but étant de représenter au mieux l'ensemble des secteurs géographiques de la commune. Au cours de l'année 2016, 5 membres ont démissionné et n'ont pas été remplacés.

D'une part, le Conseil n'a pas trouvé à ce jour un cadre de travail satisfaisant.

D'autre part, les remarques apportées par le Conseil ne sont pas toujours suivies d'effet.

Le Conseil se pose donc la question sur la légitimité de son rôle et de son utilité dans l'organisation au sein de la municipalité.

Par exemple, le Conseil aurait souhaité jouer son rôle d'observateur en étant associé aux différentes commissions ou réunions.

A la vue des éléments ainsi exprimés, les membres actuels du Conseil des Sages ne poursuivront pas leur action à l'issue de cette 1^{ère} année.

2) Propos des membres du collège « élus »

Nos élus ont pris en compte nos remarques.

Madame le Maire souhaite toutefois poursuivre l'activité d'un Conseil des Sages avec de nouveaux membres en partant sur un cadre plus structuré. Elle convient d'une certaine incompréhension des rôles de chacun et du champ d'action.

Elle attendait plus d'autonomie du groupe alors que celui-ci attendait un cadre de travail bien défini.

3) Remarque des membres du collège « habitants » du Conseil des Sages

Les membres du collège habitants notent toutefois leur satisfaction d'avoir formé une équipe dynamique, volontaire ce qui a permis une bonne qualité de travail sur l'ensemble des sujets soumis ou proposés.

On peut noter particulièrement qu'à l'initiative du Conseil des Sages, l'association « Rompre la solitude » a pu voir le jour.

Philippe BORDESSOULLES
Secrétaire de Séance

Sylvie BOUCHET BELLECOURT
Présidente